



Direction du Livre et de la Lecture

Accompagnement du réseau
Aide, subvention, assistance-conseil

Les dispositifs d'aide aux collectivités en matière de lecture publique
pour tout projet ayant une dimension de dynamique locale et/ou intercommunale, ayant un intérêt communautaire, pensé en termes de services à rendre aux publics

L'informatisation pour une mise en réseau

Nature et objet de l'aide

Achat de matériel et de logiciels spécifiques de gestion de bibliothèques (SIGB) liés à l'informatisation d'un réseau de bibliothèques.

Bénéficiaire

Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI) ou commune : médiathèque intercommunale, bibliothèque municipale, bibliothèque municipale avec gestion déléguée.

Critères d'éligibilité

Logiciel : système permettant la mise en réseau et respectant les normes en vigueur. (ISO 2709, Unimarc et recommandation 915)

Matériel : 1^{ère} informatisation ou ré-informatisation dans le cadre d'une mise en réseau

Critère de recevabilité

Possibilité de présenter une demande tous les 5 ans.

Modalités d'intervention financière du Département

Subvention : fixée à 25 % avec un plafond de 3 000 € HT

Assistance conseil : accompagnement du projet de mise en réseau par la DLL.

Pièces à fournir et délais

Délais : dépôt du dossier complet : 1^{er} juin

Pièces à fournir : formulaire de demande d'aide DLL+ <http://www.gard.fr/demander-une-aide-une-subvention-formulaires-2017/demander-une-aide-une-subvention.html>

Pièces justificatives

Le règlement s'effectuera sur présentation de la facture au nom de la collectivité et du retour de la demande de versement de la subvention, à présenter au plus tard le 15 novembre de l'année en cours.